



PRIX VARENNE DES JOURNALISTES REPORTERS D'IMAGES

• **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

Ce concours s'adresse à l'ensemble des journalistes professionnels, titulaires d'une carte professionnelle, salariés ou pigistes, dans une télévision nationale ou locale, ainsi qu'aux jeunes journalistes titulaires de la carte de presse depuis moins de 3 ans et âgés de 30 ans maximum.

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne <https://www.fondationvarenne.fr>
- **Les dossiers sont constitués :**
- d'un reportage diffusé entre le 2 septembre 2023 et le 1^{er} septembre 2024,
- de la carte professionnelle (recto/verso)

Et devront être adressés avant le 15 septembre 2024 minuit.

- Les journalistes (ou pigistes) des chaînes nationales ou locales peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe.

• **LE REPORTAGE**

- Le reportage en fichier mp4 (uniquement - pas de lien vers un site) n'excèdera pas 4 minutes et devra avoir été diffusé sur une chaîne nationale, locale.

ATTENTION :

- Les candidats ne peuvent adresser qu'un seul reportage.
- Les lauréats du **PRIX VARENNE 2023** ne sont pas autorisés à participer à cette nouvelle édition.

• **DOTATION**

La dotation d'une valeur de 8000 € sera attribuée sous la forme de deux prix :

- **GRAND PRIX VARENNE 2024 : 5 000 €**
- **PRIX JEUNE JOURNALISTE** titulaire de la carte de presse depuis moins de 3 ans et âgé de 30 ans maximum : **3 000 €.**

INFORMATION/CONTACT :

Karine POUMEROL - TÉL. 04 44 05 04 38 – karine.poumerol@fondationvarenne.com